

Saint Sulpice-et-Cameyrac



Bulletin municipal - Octobre 2011 - n°96

C'est la rentrée aux Ecureuils !

Les moments forts !

Réception des étudiants francophones

14 juillet

Journée des associations

La nouvelle Bibliothèque

A venir !

Soirée Basque

11 novembre

Téléthon

Le pont de singe

Une nouvelle structure pour la récréation



Concert de Musique

SUPER U

les nouveaux commerçants

**Ouvert du lundi au samedi de 9 H à 19 H 30
le Dimanche matin de 9 H à 12 H**

Station 24^H/24^H

**Centre Commercial
33450 ST-SULPICE
Tél : 05 57 34 51 00**

Bernard Burou et son équipe

*vous attendent à
St-Sulpice-et-Cameyrac*
Ce nouveau rendez-vous
des Gourmands est ouvert
du Lundi au Dimanche à midi,
ainsi que les Vendredi
et Samedi soirs.
Repas de
Famille ou entre amis
Maximum 60 personnes.
Bistrò Gourmand
27, Place Maucaillou - 05 56 30 24 55

CHATEAU
Saint-Sulpice
2000
BORDEAUX
Appellation Bordeaux Contrôlée
MISE EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU
S.C.E.A. Vignobles Pierre et Christophe DUBERGÉ
PROPRIÉTAIRES à SAINT-SULPICE & CAMEYRAC 33450
Tél. 05 56 30 83 06 - Fax. 05 56 30 20 32

ISA
INTER SERVICES ASSURANCES
INTER SERVICES ASSURANCES
Assureur des particuliers et des entreprises
Auto, Multirisques, Santé, Prévoyance, Épargne et retraite
Pourquoi chercher ailleurs ? Vous avez tout sur place !
8, Place Maucaillou - 33450 ST- SULPICE-ET-CAMEYRAC
Tél. 05 56 30 89 80 - interservicesassurances.fr
Sincèrement vôtre - Hervé du TERTRE
Courtage en assurances numéro ORIAS 07 000 250

Transcom
VOYAGES
ZI du Bos Plan
33750 Beychac et Caillau
☎ : 05.56.72.44.20 - 📠 : 05.56.72.88.57
✉ : transcom-voyages@wanadoo.fr
Opérateurs de Voyages et Séjours N° IM033100021



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

A parution de ce bulletin, les dernières vacances ne seront plus qu'un vague souvenir. Au-delà des aléas climatiques répartis entre pluie et canicule tout au long de cet été, notre vie communale a poursuivi son bonhomme de chemin.

Les bâtiments communaux -et surtout les écoles-, tout comme la voirie, ont connu leurs lots de travaux et autres rénovations.

Deux nouveautés importantes à signaler pour cette rentrée.

La première est le déménagement de la bibliothèque municipale au rez-de-chaussée du même bâtiment permettant ainsi l'accessibilité à tous. Je dois saluer le remarquable travail de rénovation accompli dans les locaux par le personnel communal, mais surtout l'engagement sans faille des bénévoles et autres de la bibliothèque, qui, sous la houlette de l'adjointe à la culture, ont rangé, trié et aménagé ce nouveau lieu de vie de la culture.

La deuxième consiste dans les premiers coups de pioches et divers engins de chantier qui ont entrepris dès le 17 août, les travaux d'agrandissement de l'école primaire et l'installation d'un city stade.

D'ici à la fin de l'année, nous allons accueillir également les nouveaux résidents du lotissement Canteloup (2ème et dernière tranche). Nous aurons ainsi tenu nos engagements en matière de logement social, mais dans le futur, nous irons encore plus loin pour montrer notre attachement à toute forme d'habitat intergénérationnel, sous condition que son développement soit maîtrisé et en rapport avec les aspirations, les besoins et les finances de notre commune.

Par tranches successives, l'éclairage public va être entièrement rénové. Les premiers travaux ont débuté afin de couvrir la route départementale n° 13, depuis le giratoire de la Poste jusqu'à la sortie de la commune, à Cameyrac, en direction de la RN 89. Ainsi toute la traversée du bourg sera traitée avec 90 points lumineux uniformes, aux normes et surtout beaucoup moins énergivores.

Cordialement, votre maire, Claude Pulcrano

sommaire

La vie de la commune p4 **Nos écoles p13**

Joyeuse sport p15

Nos associations p16

L'environnement p20 **Les infos générales p21** **L'agenda p24**

Conseils municipaux p25

Expression des conseillers municipaux de l'opposition p30

Rassemblement des Saint-Sulpice de France

Le millésime 2011 du rassemblement des Saint-Sulpice de France nous a conduits en Isère, plus exactement à Saint-Sulpice des Rivoires, charmant petit village situé en Pays Voironnais dans le Dauphiné, à quelques kilomètres de Voiron haut lieu de la fameuse liqueur de la Chartreuse mondialement connue.

Après quelques dégustations, nous avons pu découvrir deux magnifiques châteaux, classés monuments historiques, le château de Longpra et le château de Virieu. Ces deux ensembles représentent l'architecture dauphinoise du XVIIIème siècle. Saint-Sulpice des Rivoires est une commune de 443 habitants pour une superficie de 7,16 kilomètres, la densité de population est de 57 habitants au km². Son altitude est de 570 mètres. L'hiver, la commune est recouverte en totalité de neige. Elle possède une école avec une classe unique.

En 2010 seulement 19 élèves ont fréquenté cette école. Douze Saint-Sulpice de France étaient présents à ce rassemblement ce qui représentait environ 160 personnes. L'organisation exceptionnelle d'une telle manifestation dans un village comme celui-ci, prouve qu'il est toujours possible de réussir, à condition que tous les habitants se mobilisent.

La date et le lieu du prochain rassemblement en 2012 n'a pas encore été fixé, nous vous tiendrons informés.



Fête des voisins de Sablot et de Petit-Bois

En cette soirée estivale du vendredi 27 mai, les habitants de Sablot se sont retrouvés pour partager ensemble l'an II de la Fête des Voisins de notre quartier.

Ceux de Petit-Bois se sont joints à ce moment de convivialité, et c'est ainsi que 57 personnes ont partagé le repas chez Caroline et Maxime au restaurant La Renardière.

Dans une ambiance très détendue, la convivialité et le lien social ont été mis à l'honneur pour développer les solidarités de proximité. Il faut d'abord mieux se connaître pour ensuite se reconnaître et s'apprécier. Nous devons prendre soin des relations de voisinage pour vivre dans un climat de paix et d'harmonie a dit pour l'occasion la Ministre des Solidarités. Citons Paul Valéry pour qui l'existence des voisins est la seule défense des nations contre une perpétuelle guerre civile.



Des «diamantés» à Saint-Sulpice-et-Cameyrac

60 ans... Elisabeth et Pierre Fouquet ont uni leur vie il y a 60 ans ! Très exactement le 16 juin 1951 en l'église de Saint Loubès. Elisabeth est née le 27 octobre 1930 à Saint Loubès et Pierre le 21 mai 1927 à Saint-Sulpice. Deux enfants, Patrick né en 1953 et Josiane née en 1956 viennent combler cette union. Installés dans les années 60 dans notre commune, Elisabeth travaille à la «blanchisserie» route de Martinat et Pierre à l'Everite à Bassens...

Pour fêter cet événement toute la famille s'est réunie le 12 juin en mémoire de ce grand jour. Beaucoup de bonheur et longue vie à tous les deux!



Porte ouverte à la Maison Relais «La Bergerie»

Le logement est une condition essentielle qui permet l'insertion sociale...

La Maison Relais «La Bergerie», située 14 route du Leu à Saint-Sulpice, a ouvert ses portes au public le mardi 28 juin dernier.

Grâce à un engagement fort de partenaires tels que l'association Revivre, l'Etat, le Conseil Général, le bailleur social Mésolia et la commune, 20 résidents fragilisés par la vie, retrouvent un lien social chaleureux, aidés par 4 salariés de l'association. Dans un environnement enchanteur fait de vignes, de prés et de bois, respectueux de la nature, ils concilient vie commune et autonomie.



De gauche à droite : Claude Pulcrano, maire, Arnaud Lecroart, président Association Revivre, Martine Jardiné, Conseillère Générale insertion/logement, Paule Lagrasta, Etat et Catherine Abeloos, Association Revivre, se sont félicités de cet «esprit de cohésion sociale et de cette formidable solidarité qui ont permis à ce projet d'aboutir».

Lion's Club de Bordeaux-Caudéran : un acte de générosité pour le CCAS

Le 27 février dernier, Le Lion's Club de Bordeaux-Caudéran organisait pour la première fois un loto dans notre commune... Afin de remercier la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et quelques bénévoles pour leurs aides diverses, son président monsieur Michel Dupuis, accompagné de son bureau, a remis au Centre Communal d'Action Sociale, lors d'une réception, le mercredi 29 juin, un chèque de 300 €.

Quel bel exemple de solidarité envers notre commune... Nous apprécions ce geste et vous remercions à notre tour... Soyez assurés que ce don sera bien utilisé par notre CCAS qui doit de plus en plus faire face à une montée de la paupérisation. Par ses multiples actions et ses nombreux parrainages, le Lion's Club de Bordeaux-Caudéran œuvre pour la recherche médicale et remet tous les bénéfices aux associations comme celles de la maladie de Behcet, de la Neurofibromatose, de Mécénat Chirurgie Cardiaque, etc.

Il permet aussi à de nombreux enfants défavorisés de partir en vacances.



Remise du chèque de 300 € par le Lion's Club au CCAS

Départ à la retraite d'Irène Prida



Entourée de sa famille, de ses collègues et anciens collègues, l'événement a été fêté avec petits fours, pétillant et jus de fruits le 30 juin dernier, par une belle soirée d'été. Beaucoup de reconnaissance, de remerciements et d'émotion de monsieur le maire et de monsieur Jaunay après 23 ans de collaboration et de partage. Tous deux ont souligné son sérieux, sa discrétion, son dévouement et leur regret de voir partir avec elle la technique de la sténo, bien utile pour retranscrire les débats des conseils municipaux... Nous lui souhaitons une retraite heureuse et sereine au milieu des siens.

Irène entourée de sa famille, de monsieur le maire et de monsieur Jaunay.

Réception de jeunes étudiants francophones

Les centres internationaux francophones des Lions Clubs de France permettent chaque année d'accueillir en France près de deux cents jeunes étudiants venus du monde entier. Les Lions de Bordeaux-Caudéran recevaient le vendredi 8 juillet une trentaine de ces étudiants de 25 nationalités différentes, parlant tous parfaitement notre langue.

Après une visite et des emplettes à Planète Bordeaux, Claude Pulcrano et ses adjoints leur avaient donné

rendez-vous à la mairie afin de leur expliquer le fonctionnement technique et administratif de la commune... Suivirent des échanges très animés sur la géographie humaine, sociale et politique de leur pays respectif. Après avoir remercié la municipalité de son accueil, vint un moment d'intense émotion lorsqu'ils se sont levés pour chanter la Marseillaise... La cérémonie s'est terminée par un buffet à la salle des fêtes, offert en leur honneur par les Lions. Puis, ce fut le moment de se séparer... En souvenir, ils remirent deux fanions dédiés à Claude Pulcrano et Serge Taudin et reçurent chacun le livre et le logo de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.



Les étudiants francophones entourés des Lions et des élus

Un 14 juillet de fête

A l'image de l'an dernier, les différentes festivités du 14 juillet ont incité la population à participer avec beaucoup plus de ferveur, dans une ambiance digne de notre fête nationale.

En ouverture, le dépôt de gerbes au monument aux morts a permis aux anciens, comme aux plus jeunes de se souvenir que cette journée du 14 juillet 1789, a vu tomber nombre de citoyens pour la future République. C'est autour des installations sportives du stade Lamothe que les différentes activités se sont poursuivies : structures gonflables pour les jeux d'enfants, course cycliste toujours aussi populaire, concours de pétanque dans le parc de la mairie, repas citoyen où le nombre des participants est grandissant d'année en année. Ce moment convivial, animé par plus de 200 convives, a fait suite au pot de l'amitié offert par la municipalité.

A la tombée de la nuit, de nombreux enfants (une centaine) ont assuré le spectacle de la retraite

aux flambeaux. En cortège, avec leurs familles, ils ont rejoint les terrains de foot pour assister au traditionnel feu d'artifices. Fort apprécié par un très nombreux public dépassant le millier de personnes, il reste toujours un temps fort où l'émerveillement des yeux est à son comble.

Cette journée s'est terminée tard dans la nuit dans une ambiance conviviale, festive et rythmée. De tels moments festifs ne seraient possible sans la participation active des personnels communaux qui assurent la logistique matérielle et les bénévoles de Saint-Sulpice Loisirs qui pour l'occasion ont occupé les lieux de 9 h à très tard dans la nuit.



Travaux sur nos routes... ... sécurité, mais aussi embellissement

Ces travaux ont été financés par la communauté de communes. En effet, la route de Montussan est classée voie intercommunale puisqu'elle relie Saint-Sulpice à Montussan.

Ils ont été répartis en deux tranches : de la route du Petit Bois jusqu'au chemin de Guillemain pour un **coût estimé à 132 920 € HT** et du chemin de Guillemain jusqu'à la route de Laville pour un **coût estimé à 130 000 € HT**.

Ces travaux, commencés début septembre 2010, ont pris fin mi avril 2011.

Début 2012, il est prévu de poursuivre la dernière tranche de la route de Laville jusqu'à l'avenue de Maucaillou.



Le nouvel abribus place de Sablot



Pose de bordures aux endroits difficiles et démontage d'une partie de la ligne France Télécom ; recalibrage de la chaussée et busage d'une partie des fossés



La liaison Saint Sulpice Montussan fait peau neuve mais reste néanmoins limitée à 50 km/h Ici mise en oeuvre de l'enrobé avant pose des signalisations horizontale et verticale



Recalibrage de la chaussée route de Montussan

Place de Sablot en direction de Montussan après avoir subi un revêtement de chaussée de part et d'autre

Les travaux de l'été...

Ecole maternelle «les Ecureuils»

Cette fois c'est terminé.... Toutes les portes et fenêtres de l'école ont été remplacées. Toutes les classes, les dortoirs et la salle de jeux sont protégés par du double vitrage, donc beaucoup de confort et de sécurité pour les enfants, tout ceci pour un **montant de 28 175,29 €**. La façade a été repeinte et un nouveau jeu éducatif, le pont de singe, a été installé dans la cour.



Ecole élémentaire «le Cèdre bleu»

Pas énormément de travaux dans cette école, mais tout le monde est impatient de voir sortir de terre les quatre nouvelles classes qui seront, en principe, livrées pour la rentrée scolaire 2012.



L'Eglise Saint Roch de Saint-Sulpice

La toiture nord est actuellement en réfection pour un coût de 17 648,28 €.

Salle des sports

Un nouvel éclairage est installé pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

Secours Populaire Français : l'antenne de Saint-Sulpice perd sa fondatrice



Suzanne Rozier, née Greteau le 28 juin 1927 à Saint-Sulpice-et-Cameyrac, usuellement appelée Suzon, nous a quittés le 31 juillet dernier.

Cette Saint-sulpicienne de souche, mère de famille, s'est investie avec son époux, Marc (décédé en 1991) dans la vie associative communale en faveur des personnes en difficulté en créant dans la commune l'antenne du Secours Populaire Français.

Depuis 30 ans déjà et à l'aube de sa 85ème année, elle était toujours active et dévouée au sein de cette association avec tous ses amis bénévoles.

Chaque jeudi après-midi à l'antenne, avenue de Maucaillou, elle accueillait, écoutait et secourait des personnes de tout âge dans la difficulté, avec dévouement et un total désintéressement. Discrète, disponible et serviable sa porte était toujours ouverte.

Au revoir Suzon et encore un grand merci.

Suzanne Rozier lors du repas annuel au siège du Secours Populaire à Bordeaux en juin 2010 recevant un bouquet de fleurs pour ses 83 ans.

ETS-ENDUIT-PEINTURE-REJETEMENT

RICHARD Xavier
DECORATION INTERIEURE

/Fax 05 56 30 21 63
06 03 25 55 11

8, chemin Bertrand 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

E.P.G.C.
Sécurité Gardiennage

Entreprise Privée de Gardiennage Cameyracaise

22, allée de la Borde
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Tél. 06 18 05 53 86
Fax 05 56 72 85 84
email : epgc33@orange.fr

CAVE - THÉS - CAFÉS

Epicerie Fine – Confiserie
Sels – Sucres - Epices
Cave à huile - Cadeaux

Nathalie Ribéreau
33450 St Sulpice & Cameyrac
P. super U 05 56 30 20 67
Ouvert le dimanche matin

Jean-Luc PARENTEAU
Photographe

Evénementiel : anniversaire, mariage, naissance, baptême, ...
Livre-photos personnalisé, poster-touil, calendriers, ...
Portrait à domicile, photo industrielle.
Montage vidéo, photo-déco, ...

"J.L.P PHOTO'S"
70, Allée de la Pépinière
33450 Saint Sulpice et Cameyrac
06.11.61.00.98 / 09.60.49.92.50
jlp0512@orange.fr

Visitez le site <http://jeanluc.parenteau.free.fr> et découvrez tous les mois une nouvelle expo-photos.

TAILLE DE PIERRE

Restauration du Patrimoine Ancien
Façade - Cheminée - Badigeon de chaux

ALGEO Henri

7, route de Vayres
33450 St Sulpice et Cameyrac
05.56.72.85.34

TONTON PIZZAS
A l'eau !!!

Fermé tous les dimanches midi et lundis toute la journée.
3, Avenue de l'Hôtel de Ville
Près de l'église à St Sulpice et Cameyrac

05 56 30 83 42

NOUVEAU
24h/24 et 7j/7

Distributeur automatique de pizzas
(préparées chez Tonton Pizzas)
26, Rue du Président Coty - AMBARES
(sur le parking de la boucherie Pellegrin)

Masculin
Féminin
Enfants

Coiffure Brigitte G.

MARDI
MERCREDI
JEUDI
9H-12H / 14H-19H

VENDREDI
9H-19H

SAMEDI
8H30-17H

11, Place Maucaillou - 33450 Saint-Sulpice et Cameyrac

MASCULIN FÉMININ
05 56 30 88 50

Peinture, Décoration
Tapisserie, Rénovation
Intérieur & Extérieur

Céline DAVID
Peintre-Décoratrice

06.20.82.19.59

8, Bis Rue de Pey-bos
33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC

Ecole élémentaire, chantier en cours

Décidés depuis plusieurs années, les travaux d'agrandissement de l'école élémentaire ont débuté. Les premiers coups de pioche et de pelleuse lancent ainsi un programme de 12 mois. Les 4 nouvelles classes et le bâtiment administratif permettront aux enseignants et aux élèves également, de travailler dans les meilleures conditions. L'ensemble sera complété par l'installation d'un city stade au double emploi : au

profit de l'école pendant le temps scolaire, en accès libre à la population pour le reste du temps.

L'Etat avec 100 000 €, le Conseil Général avec 97 693 € et les Parlementaires avec 20 000 € ont apporté une aide conséquente pour l'aboutissement de ce projet évalué à 693 000 €.

Le Conseil Général de la Gironde, par la présence de son président, **Philippe Madrelle**, a concrétisé son engagement par la signature d'une convention d'aménagement d'école le vendredi 2 septembre 2011.

Déplacement des élus sur le chantier



Signature de la convention entre Philippe Madrelle et Claude Pulcrano



Trois nouveaux sourires à la mairie...

Virginie Courret, arrivée fin avril, a succédé à Irène Prida qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle a en charge l'Accueil et l'Etat civil.



Frédérique Desray a pris ses fonctions le 2 mai sur le poste de Christine Dias Pereira, nommée dans une mairie voisine. Elle a pour missions l'Urbanisme et le CCAS.



Corinne Chambarret, arrivée le 19 septembre, est responsable de la comptabilité et des élections.



Compétentes, disponibles et sympathiques, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre mairie.

Aurélié Varas, en poste depuis 2007, est affectée sur le poste de Nathalie Brulé, mutée avec avancement de grade. Elle gère le personnel et les affaires scolaires.



Nouveaux horaires à la mairie

A partir du 31 octobre 2011, les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie seront les suivantes :

Lundi, mardi et jeudi	9h-12h/13h30-17h30
Mercredi	9h-12h30/13h30-17h30
Vendredi	9h-12h/13h30-17h
Samedi	9h-12h

Journée des Associations

Tenue dans la cour de l'ancienne cantine, la journée des associations du 17 septembre a connu un maigre succès... Il est vrai que la pluie s'est invitée, sans crier gare, à cette manifestation. Toutefois les nombreuses associations présentes ont noté que l'emplacement était approprié.

Dans le futur, la formule devra être adaptée afin de fidéliser un peu plus les visiteurs, dont les nouveaux arrivants sur la commune.

Accueil des nouveaux arrivants

Suivant une tradition bien établie, le maire et son conseil municipal ont reçu les nouveaux arrivants de la commune.

Tous n'ont pu répondre présents, mais les participants ont eu tout loisir de rencontrer les élus et les présidents d'associations. Les échanges ont été très fructueux et se sont terminés autour du verre de l'amitié.



Une partie des nouveaux arrivants

vendredi 21 octobre

2011 à 20h30

Eglise Saint Roch

Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Concert de Musique

(offert par les élèves de Maryse Brun)

Au programme :

Brahms, Beethoven, Chopin, Schubert, Mozart...

La Chorale «Les Troubadours» interprétera les CHORISTES et les CORONS

Maryse Brun interprétera au piano l'AVE MARIA de Gounod à l'accordéon les SCARDAS de Monti (musique tzigane)

Entrée 5 €

(gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans)

Le bénéfice de cette soirée sera reversé intégralement au profit du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Soirée Basque

Saint Sulpice Loisirs organise une soirée Basque le samedi 22 octobre 2011

20h30 à la salle des fêtes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac avec la participation de la Maison du Pays Basque de Bordeaux. Lors de cette soirée, 30 chanteurs basques vous donneront un récital de chants basques et vous initieront aux danses basques.

Le menu du dîner est le suivant : Sangria, Amuses-Bouches, Salade basque, Achoa d'Espelette, Pommes sautées persillées, Fromage de brebis et confiture de cerises noires, Duo de gâteau basque-crème anglaise. Le prix du repas est fixé à 30 €/personne (10 € pour les enfants de - 12 ans)

Les inscriptions seront prises en mairie jusqu'au 17 octobre 2011 uniquement. Vous pouvez venir en tenue basque si vous le souhaitez.

Actualités de la bibliothèque

Aménagement dans le même bâtiment, mais enfin ... au rez de chaussée !

L'opération s'est terminée le 22 août et s'est effectuée avec succès et rapidité grâce à l'aide du personnel municipal et de nos dévouées bénévoles...

La mise en réseau a été faite avec les autres bibliothèques de la communauté de communes (Beychac et Cailleau, Montussan, Sainte Eulalie, Saint Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Yvrac). Les six bibliothèques travaillent en réseau par le biais d'un site internet commun. C'est l'occasion d'accéder au catalogue général des ouvrages ; vous pouvez y consulter les nouveautés, rechercher un ouvrage bien précis, savoir dans quelle bibliothèque il se trouve, accéder à votre compte lecteur, etc. Pour cela, cliquez sur : www.mediatheques-cdc-saintloubes.fr

Une carte de lecteur vous a été remise ou vous sera remise lors de votre prochain passage à la bibliothèque. L'inscription et les prêts sont gratuits. Chaque habitant de la CDC peut, avec sa carte,

emprunter 4 livres pour une durée de 4 semaines avec obligation du retour sur le lieu de l'emprunt. Nous vous attendons dans nos nouveaux locaux et, dès le mois d'octobre, des nouveautés vous seront proposées.

Nous rappelons que le portage des livres à domicile est toujours assuré et qu'un poste informatique équipé d'Internet est à la disposition des administrés dans les locaux de la bibliothèque.



Ecole élémentaire
«Soirée Dance Floor»

Comme chaque année, nos deux écoles ont accueilli les élèves pour leur traditionnelle kermesse de fin d'année. Nos «petits écureuils» ont dansé dans la cour de l'école sur des tubes de l'année ; quant à leurs aînés de l'école du «Cèdre bleu», leur cour d'école s'est transformée pour un soir en piste de danse : expérience réussie !!!!!

Nous recherchons toujours des personnes bénévoles pour mettre en place l'accompagnement aux devoirs pour les enfants du CP au CM2. Merci de contacter madame Laetitia Da Costa, adjointe à l'éducation au 06 75 03 53 44.

12



De gauche à droite Marie-Claire, Sylvie, Nicole, Alain, Philippe, Jean Paul, Michèle, Liliane, Bruno.



Les jolis contes de Sandra

Les prochains contes se tiendront dans la salle habituelle, mais «relookée»...

Nous vous attendons pour le premier conte de cette rentrée le samedi 22 octobre à 11 heures.



Kermesses



Ecole maternelle
«Golden Dance»

13

Que du bonheur pour quelques collégiennes de Saint-Sulpice !

La belle aventure continue pour « les petites reines de la gymnastique » du collège Max Linder de St Loubès, qui ont les 24 et 25 mai derniers, à Dijon, remporté dans la catégorie «excellence» **le titre de champion de France UNSS de gymnastique acrobatique** (Claire Landreau, Caroline Caillaud, Camille Chartier, Lucille Cala, Margot Mallet, Léa Dubourg, Pascaline Guinard).

Dans la formule Equipe d'établissement, l'équipe du collège (Lucie Chavatte, Caroline Verlaine, Anaïs Justo, Marie Préault, Mélody Bramard, Léa Zammit, Chrystal St Marc) **termine à la 11^{ème} place/28**, mais s'est vue décerner le prix «coup de cœur» de leur compétition !!!

Par ailleurs nos deux juges (Flavie Brangé et Audrey Colomés) ont brillamment obtenu leur qualification de juge national... Olivier GEC, Catherine ARNAUD et l'ensemble des élèves remercient tous ceux qui les ont soutenus pour la concrétisation de ce projet.



C'est la rentrée !

Nos petits saint-sulpiciens ont repris le chemin de l'école le lundi 5 septembre...de joyeuses retrouvailles, des rires, mais aussi des pleurs pour les petits nouveaux de maternelle...

Voici les deux équipes enseignantes en charge des enfants et l'équipe des Atsem, aide précieuse pour les enseignants et le bien-être de nos petits écureuils... **Très bonne rentrée à tous !**



L'équipe enseignante élémentaire du Cèdre Bleu

De gauche à droite : 1er rang : David Martin (quart temps CM1), Stéphanie Dubourg (CM1), Maëlle Nigen (CE1), Céline Bagolle, directrice (CM1), Audrey Lages (CP), Anne Roux-Lacaze (CE2,CM1), Christel Garnier (CP).

2ème rang : Myriam Biet-Dibat (ZIL), Nathalie Besnard (CP), Valérie Cazenabe (CM2), Christine Etchebarne (CE2), Carole Tremege (CM2), Carine Pargade (CE1), Lionel Lecamp (CM1/CM2), Sandrine Damestoy (CE2).



L'équipe enseignante maternelle Les Ecureuils

De gauche à droite : Cécile Pinaud (MS), Céline Ducos (quart temps), Dominique Boisseau (MS/GS), Jocelyne Guegand, directrice (PS), Catherine Normandin (GS), Pascale Ollivier (GS), Emmanuelle Raynaud (PS).



De gauche à droite : Laure, Céline, Sandrine, Amandine, Danièle, Christelle, Mylène (stagiaire).

Les Atsem de la maternelle



Gymnastique volontaire

SPORT = SANTE

Si vous souhaitez vous maintenir en forme et préserver votre santé, si vous avez entre 17 et 77 ans, que vous soyez un homme ou une femme, venez nous rejoindre à la section gymnastique volontaire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.

Nous vous proposons 6 séances par semaine sous la houlette de professeurs agréés qui vous feront faire des mouvements cardio, abdos fessiers, stretching, steps, gym tonic, gym douce, danse, etc. Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année.

Les séances ont lieu : les lundis de 9h15 à 10h30, les mardis de 19h à 20h, les jeudis de 8h30 à 9h30 et 19h à 20h, les vendredis de 9h15 à 10h30 et de 18h30 à 19h30, à la salle des sports.

Vous bénéficiez de la compétence de 4 professeurs différents et qualifiés. Tous les cours se font en musique et chacun peut y trouver son intérêt et son plaisir.

Tarif 2011/2012 : 86 euros à l'année (licence comprise)

Tarifs adaptés - Inscription sur place. Il est demandé une enveloppe timbrée + certificat médical (obligatoire). Pour tous renseignements :

Jean-Claude : 05 56 72 45 50

Marie-Claude : 05 56 30 83 49

Section Football



Notre club est composé d'une équipe «vétérans» qui joue tous les vendredis soirs, de trois équipes « séniors » qui évoluent en District Gironde-Est, d'une équipe U18 dont les joueurs sont nés en 1994-1995-1996, d'une équipe U15, dont les joueurs sont nés en 1997-1998, d'une équipe de U13 dont les joueurs sont nés en 1999-2000, d'une école de football dont les enfants sont nés en 2001-2002-2003-2004-2005-2006 voire 2007.

Notre école de football est dirigée par Yannick Dagens, diplômé d'Etat et des éducateurs Florent Paupion, Frédérique Pineau, Fabien Vigé, Patrick Faure, Wilfried et Alexis Brossard, Nicolas Dagens, Alexandre Faure qui ont obtenu leur diplôme de jeunes animateurs.

Les entraînements se font pour les U15 et U 13 les mardis et vendredis de 18h à 19h30, pour les U 11 les lundis de 18h à 19h30 et les mercredis de 14h30 à 16h30, foot animation tous les mercredis de 14h30 à 16h30. L'école de gardien est dirigée par Jean-Louis Rey tous les mercredis de 15h à 16h pour les U 11 et de 17h à 18h30 pour les U 13 et U15.

Le club organisera le 29 octobre une soirée dansante, le 17 décembre son arbre de Noël suivi d'un loto à 20h30. Pour tout contact : Franck Pellizzari 06 10 56 93 43 ou Michel Brossard 06 86 64 09 45.

Date	Lieu	Horaire	Date	Lieu	Horaire	Date	Lieu	Horaire
1er novembre	Sainte Eulalie	10h30	3 décembre	Caillau	18h30	1er janvier	Sainte Eulalie	18h30
	Saint Loubès	10h30	4 décembre	Sainte Eulalie	18h30			
2 novembre	Cameyrac	11h00	10 décembre	Saint Sulpice	18h30			
	Saint Loubès	19h00	17 décembre	Sainte Eulalie	18h30			
5 novembre	Cameyrac	18h30	24 décembre	NOEL				
6 novembre	Sainte Eulalie	18h30		Izon	21h			
11 novembre	Saint Sulpice	11h		Montussan	23h			
	Izon	10h30		Saint Loubès	19h			
	Sainte Eulalie	9h30	25 décembre	NOEL				
	Saint Loubes	11h		Sainte Eulalie	10h30			
12 novembre	Montussan	18h30	31 décembre	Cameyrac	18h30			
19 novembre	Beychac	18h30						
26 novembre	Yvrac	18h30						

Horaires et dates des messes et célébrations dans nos paroisses

Novembre 2011 à janvier 2012



Musicum

28^{ème} concert de l'ARESC du 21 mai à l'église Saint Roch

Encore une fois, de jeunes virtuoses et chanteurs très motivés ont montré leur talent et furent ovationnés par un public nombreux. Merci à messieurs Jean-Paul Grenet et ses collègues pour le transport du piano et à Daniel Caillaud pour son rôle de présentateur.

Concours régional du secteur du bassin d'Arcachon et de ses environs - Saumos 22 mai

Tous ces candidats concourraient dans les différentes catégories, piano et guitare.

Prix d'honneur et félicitations du jury avec coupe : Flavien Leroyer (Arès), Lucie Leroyer et Théo Monsallut (Saint-Sulpice-et-Cameyrac), Maxence Perrin (Mérignac), Amélie Carsouille (Biganos).

1er prix - médaille d'or : Manon Rouxel, Jean et François Bonnefond, Enzo Massat, Alice Maison, Mathilde Mouillot, Emma Latorce, Andréa Contancin Roy Corbet, Julien Brice Gagnard, Timéo Monsallut, Pierre Alexis Bideaux.

2ème prix- médaille d'argent : Chloé Grimal

3ème prix- médaille de bronze : Lyla Cresto

1er prix d'excellence avec coupe de la ville d'Andernos et félicitations unanimes du jury : Clément Emeillant (7ans^{1/2}).



Cours de Musique MME BRUN

Professeur de musique
Diplôme agréé de l'Ecole Supérieure de Paris A.C.F.-A.P.H.

Solfège et Théorie
Piano, Accordéon, Guitare, Harpe, Gembé
Flûte, Xylo, Orgue, Synthétiseur

Rue de Magnan Nord
33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac
Tél : 05 56 30 87 80 • 06 68 85 40 20
(Sur rendez-vous)
maryse.brun51@orange.fr

Lors du prestigieux concours Prodiges Art à Paris du 29 mai, ont obtenu : **Clément Emeillant le 2ème prix sur 57 élèves avec 18,5/20 et Clémence Caillaud (10 ans) une mention avec 17/20.** Le concert annuel du 24 juin, très attendu et de grande qualité, a clôturé l'année avec la traditionnelle remise de diplômes à chaque élève. Madame Brun félicite tous les élèves du plus petit au plus grand pour le sérieux de leur travail tout au long de l'année.

Cré'ART L'association Cré'Art Saint-Sulpice-et-Cameyrac a repris ses activités le 13 septembre 2011 pour la préparation de la journée des associations du 17 septembre.

Le 19 septembre fut le démarrage officiel de l'année 2011-2012, dans les locaux de l'ancienne cantine à 14h. Les activités proposées sont nombreuses : cartonnage, encadrement, scrapbooking, meubles en cartons, couture créative, pâte Fimo, etc. etc.

Les jours et les horaires restent inchangés : **lundi de 13h30 à 16h30 pour le scrapbooking en alternance avec les meubles en carton ; mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 pour les autres activités.**

L'activité scrapbooking sera proposée éventuellement le jeudi en fonction de la demande.

Dans le même temps la préparation du Téléthon est toujours d'actualité avec le loto du 2 décembre à 20h30 ainsi que le marché de Noël dans la galerie marchande de Super U le 3 décembre de 9h à 18h.

Rappelons que le Téléthon 2010 a permis de faire un don de 4900 € à l'AFM ... notre but est d'être encore meilleurs pour l'édition 2011.

Tous les articles vendus par l'association sont entièrement «fait main» et sans kit et souvent des pièces uniques. Les animatrices de l'association sont présentes pour vous aider à créer, façonner, confectionner, coudre, construire, bref vous aider de A à Z pour la confection de vos projets.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :
Christiane Pulcrano au 06 16 56 41 62 ou christiane.pulcrano@free.fr

POIRIER Alain
Artisan Peintre

Étanchéité de Toitures - Pose de Parquet Flottant
Papiers Peints - Revêtements de sol
Peinture Décorative - Enduit Cré

5, rue des Places d'Ardilas - 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
Mobile 06 81 54 30 71
Tél. 05 56 99 10 43 - Fax 05 56 99 10 43
Messagerie : alainpoirier2@wanadoo.fr
SIRET 404 708 034 00016 - Code APE 454 J

SAINT SULPICE CONSTRUCTIONS
Rénovations - Extensions
Bâtiments Industriels

Zone Artisanale Canteloup
B.P. 14
33450 Saint Sulpice et Cameyrac
Tél : 05 56 30 84 04
Fax : 05 56 38 25 87
e-mail : s.s.constructions@orange.fr

ATPS SURÉLEVATION

Mettez de l'Espace
dans votre Maison

Plus d'Espace !
Plus de Confort !

ZA de Canteloup
Saint Sulpice et Cameyrac

05.56.30.83.97
www.atps-surelevation.fr

Initial "Votre partenaire confiance"

Nous assurons votre confort et
votre hygiène au quotidien.

Initial Agence Aquitaine
Route de Martinat
33450 St Sulpice et Cameyrac
Tél. : 05.57.97.00.30
Fax : 05.57.97.00.39
www.initial-services.fr

Location et entretien
Spécialistes des services de vêtements et
linge professionnels, d'hygiène des sanitaires
et de tapis anti-salissures.

Strass & Glamour

Institut mixte

- Soins spécifiques visage et corps • Maquillage personnalisé
- Pose d'ongles en gel et décoration personnalisée
- Epilation cire jetable • Extension des cils

Ouvert du mardi au samedi avec ou sans rendez-vous



11, av de l'hôtel de ville - 33450 St Sulpice et Cameyrac
05 56 52 26 42

AP CLOTURE

Pose tous types de
Clôtures et Portails
pour
Particuliers
et Professionnels

Tél : 06 30 40 54 92
Mail : ap-cloture@orange.fr

Pascal MOREZE - Tél/Fax : 05 56 21 48 20
99 route de Cameyrac 33450 SAINT SULPICE & CAMEYRAC

SURÉLEVATION DE MAISON
AGRANDISSEMENT
EN OSSATURE-BOIS
CHARPENTE
COUVERTURE - ZINGUERIE
BANDEAUX - LAMBRIS
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES
Tél. : 05 56 30 83 97

Tir à l'arc : une saison en demi-teinte

Le club de tir à l'arc, réputé jusque-là pour la qualité et les succès de ses jeunes en compétition, a connu cette saison une baisse sensible de ses effectifs et donc de ses succès, avec le départ de ses jeunes en raison de leur entrée dans le cycle scolaire lycéen. Ce phénomène vient confirmer la difficulté qu'ont nos adolescents à concilier travail scolaire, activités sportives et loisirs. Malgré ce handicap, le club a continué à afficher son dynamisme, notamment dans l'organisation de compétitions, avec 4 concours répartis sur la saison, qui ont chacun connu une fréquentation plus qu'honorable. Ces concours ont permis de vérifier que l'enthousiasme et la solidarité des bénévoles restaient intacts, ce qui autorise les

dirigeants à envisager une nouvelle saison pleine d'espoir, d'autant que les archers formés au cours de la saison écoulée paraissent motivés pour s'engager dans les compétitions officielles. Au plan sportif, quelques résultats ont cependant été obtenus avec **cinq podiums départementaux, un podium régional et une 4^{ème} place pour notre équipe arc à poulies en Division Régionale.**

Les dirigeants espèrent voir arriver un nombre suffisant de nouveaux archers pour relancer l'activité et les succès du club, d'autant que la qualité et le niveau de nos installations nous permettent de proposer une formation de qualité assurée par des entraîneurs diplômés.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les dirigeants au 05 56 30 85 73

Randonnée de la Laurence

Dimanche 4 septembre 2011, la deuxième édition de la randonnée de la Laurence fut un succès : 400 participants. Une météo favorable a permis aux vététistes et aux marcheurs de cheminer sur les sentiers des communes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, Beychac et Caillau, Salleboeuf, Pompignac, Montussan, Yvrac et Saint Loubès.

Les plus jeunes ainsi que les marcheurs ont parcouru une dizaine de kilomètres ; les plus sportifs ont affronté les 47 kilomètres de la grande boucle. A l'arrivée, le casse-croûte et une boisson étaient les bienvenus. Un grand merci aux élus et à l'ensemble des partenaires qui ont soutenu le club de VTT de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, le Free Rider Club.

Rendez-vous est pris pour la prochaine édition, le premier week-end de septembre 2012.



UNC - 11 novembre 2011

Cette année, les communes d'Artigues, Tresses, Montussan et Yvrac se réuniront à Saint-Sulpice-et-Cameyrac pour commémorer le 11 novembre.

Le rassemblement se fera à la mairie à 10h30, puis départ en défilé à 10h55 pour assister à l'office religieux à 11h15. La cérémonie au Monument aux Morts aura lieu à 12h15 ; suivront l'apéritif à la salle des fêtes et le repas vers 13h.

Pas moins de 19 tableaux sur la guerre d'Algérie 1962/1964 seront exposés à la salle des fêtes du 9 au 18 novembre.

Toutes les réunions concernant les mois d'octobre et décembre 2011 ainsi que janvier 2012 sont indiquées sur le bulletin municipal de mai. Merci de bien vouloir vous y référer.



UNC L'Union Nationale des Combattants de Saint-Sulpice-et-Cameyrac invite les personnes intéressées, anciens combattants de toutes les guerres, sympathisants et ceux qui ont participé aux opérations extérieures Opex, à rejoindre son association qui a pour but d'entretenir un devoir de mémoire envers les anciens, morts pour la France.

Il est important de le faire savoir aux nouvelles générations, mais aussi de participer aux diverses activités communales et de susciter de sympathiques rapprochements.

Contacts :
Roger Chauveau 05 56 30 82 70
Paul Colin 09 66 88 23 66

Théâtre animé intercommunal Soirée Théâtrale samedi 19 novembre 20h30h

salle des fêtes
Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Les Belles Sœurs de Michel Tremblay

La pièce dépeint la réalité des femmes de 1961, marquées par la religion et les activités quotidiennes, elles en font une complainte en énonçant leurs tâches ménagères hebdomadaires, pour conclure qu'elles mènent « une maudite vie plate ». Tour à tour, elles viennent à l'avant-scène pour montrer leur jalousie,

dénoncer l'appétit sexuel d'un mari à qui elles ne peuvent dire non quand il vient « réclamer son dû » ou encore livrer leurs inquiétudes face à l'avenir.

« Germaine Lauzon, femme au foyer à Montréal, gagne un million de timbres lui permettant de se procurer divers objets présentés dans le « cataloye » de la compagnie Goldstar.

Afin de coller rapidement les timbres dans les cahiers (et de partager sa joie), Germaine organise une « party de collage de timbres » en compagnie de ses sœurs, sa belle-sœur, des voisines, des amies. Les femmes se retrouvent dans la cuisine pour une soirée qui deviendra l'occasion de dire et d'entendre des vérités ».

TOUS AU THÉÂTRE

Ecole de danse moderne Teresa

Le dernier spectacle organisé par l'Ecole de danse moderne de Térésa a été un grand succès et a fait salle comble.

Les cours de danse ont lieu tous les mercredis de 14h à 20h15 pour les enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes, dans la salle des fêtes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac. Tous niveaux.

NOUVEAUTÉ Nous vous proposons un cours pour adultes de ZUMBA, tous les mercredis. Sur des rythmes latinos, venez affiner votre silhouette tout en vous amusant !

Pour tous renseignements, contactez-nous au 06 69 59 69 44

Abac'art, cours de théâtre de la Grande Section au CM2

Lieu : Salle des Fêtes de Saint-Sulpice-et-Cameyrac
Quand ? le mercredi matin
Horaire : 9h30/10h15 (GS-CP)
10h15/11h15 (CE1-CE2)
11h15/12h30 (CM1-CM2)
Tarif : adhésion 35 € /famille
Cotisation 225 €/an
Paiement échelonné possible
Contacts : Association Abac'Art
05 56 72 25 68
Marta Santa Pau 06 88 17 69 84



La spirale de l'augmentation du poids de nos ordures ménagères dans nos poubelles vient de cesser et nous espérons atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement **soit 250 kg par an et par habitant en 2012.**

Il faut se souvenir qu'il y a une dizaine d'années nous étions à 370kg. En 2011 cela se traduit par une baisse de 3,43% sur le budget du syndicat.

De la même manière le tonnage des matériaux recyclable est en hausse de 10,14% en 2010.

Plus d'encombrants en déchèteries, plus de déchets verts collectés. La collecte des vêtements explose et le compostage individuel se généralise dans notre commune : 30% de foyers en sont équipés. La sensibilisation porte ses fruits.

Bravo aux Saint-Sulpiciens qui sont «dans les bons élèves» de notre syndicat.

Le frelon asiatique N'hésitez pas à informer la mairie si vous connaissez l'existence d'un nid près de chez vous ; nous vous donnerons la marche à suivre pour permettre la destruction du nid.

Vous pouvez aussi vous renseigner sur le site du GDSA33 pagesperso-orange.fr/gdsa33
Contact téléphonique : monsieur Daniel Gergouil 05 57 40 36 60 ou 06 18 62 09 69

Déchets de soins à risque infectieux (DASRI)

Attendu depuis la loi Grenelle 2, le décret relatif à la nouvelle Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) pour les DASRI a été publié au journal officiel du 30 juin. Il organise la collecte et le traitement de ces déchets et détaille l'organisation qui doit être mise en place pour que les producteurs de médicaments et de dispositifs médicaux financent la filière. Un éco-organisme sera donc créé prochainement afin que la filière soit opérationnelle dès le **1er novembre 2011.**

Ce décret précise également que les officines de pharmacies, les pharmacies à usage intérieur et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les DASRI perforants produits par les patients en auto traitement. Le dispositif repose, en amont, sur la mise à disposition, à titre gratuit, de collecteurs afin que les patients puissent se défaire en toute sécurité de leurs déchets.

Quelques Rappels

Ramassage des encombrants : tous les premiers lundis de chaque mois.

A savoir : lundi 7 novembre, lundi 5 décembre, lundi 2 janvier.

Notre service sera intransigeant sur la qualité des encombrants.

Huiles de vidange : Un lieu adapté se trouve à côté de notre caserne de pompiers.

Déchets verts : ouverture aux heures de la mairie : se munir de sa carte d'identité.

Broyage de vos branches : vous pouvez faire broyer vos branches tous les derniers vendredis de chaque mois sur notre déchèterie.

Compostage individuel : vous pouvez vous procurer un composteur à la mairie et obtenir des renseignements sur le fonctionnement de votre appareil en prenant contact avec Maria Dauphin en mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales se terminent le 31 décembre 2011. Passée cette date, il ne sera plus possible de s'inscrire pour l'année 2012. Les pièces justificatives à apporter sont la carte d'identité et un justificatif de domicile (facture eau, téléphone ou électricité).

La chasse sur la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac

En raison d'une surpopulation de nuisibles sur notre commune (chevreuils, sangliers, renards), la société de chasse de Saint-Sulpice-et-Cameyrac se voit dans l'obligation d'organiser des battues afin de réguler au mieux toutes ces espèces. En effet elles peuvent être source d'importantes nuisances, accidents de la circulation, dégâts de culture et/ou de volière et parfois porteuses de maladie. Pour cela des battues

Lors des précédents votes, certains administrés nous ont signalé des inexactitudes sur leur carte électorale. Merci donc à chacun(e) de vérifier sa carte et de signaler d'éventuelles erreurs au bureau des élections de la mairie avant le 31 décembre 2011.

Nous vous rappelons que les élections présidentielles auront lieu les 22 avril et 5 mai 2012 et les élections législatives les 10 et 17 juin 2012.

seront organisées tout au long de la saison de chasse, soit de septembre à mars. Elles seront soumises à un plan de chasse et dirigées par un chef de battues. Nous comptons sur votre compréhension afin que toutes les règles de sécurité soient appliquées et que le loisir de chacun soit respecté.

Nous demandons à chaque citoyen de respecter le balisage des traques. Pour le sanglier et le renard les dates de battues et lieux seront affichés à la mairie quelques jours avant. Pour le chevreuil celles-ci seront les 02/10/2011 - 20/11/2011 - 04/12/2011 22/01/2012

Solidarité

Aidons-nous les uns les autres

Le Secours catholique informe qu'une collecte nationale aura lieu le **dimanche 20 novembre 2011.** Les besoins sont croissants en cette période et les dons recueillis permettront d'aider et de soutenir, en lien avec les services sociaux, les personnes et familles dont certaines résident sur notre commune.

L'équipe de bénévoles du Secours Populaire

situé avenue Maucaillou (près de la Bibliothèque municipale) accueille les personnes en difficulté tous les jeudis après-midi de 14h à 17h.

Elles y trouveront de l'alimentation (il faut obligatoirement justifier de l'insuffisance de ses ressources) et des vêtements hommes, femmes, enfants (en accès pour tous).

Contacts :

Monsieur Dominique Rozier
 05 56 30 27 13 ou 06 87 59 58 00
 Madame Claudine Millepie
 05 56 30 85 13 ou 06 78 21 88 38

Le Secours Populaire est ouvert toute l'année sauf au mois d'août.

Restos du Cœur

situé au 50, route du Stade à Saint Loubès **ouverture le jeudi 1er décembre 2011.** Les inscriptions se feront à cette adresse les **14, 17, 24 et 28 novembre de 9h à 12h.**

L'équipe de bénévoles accueillera les personnes en difficulté tous les jeudis à partir du 1er décembre de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Pour bénéficier de cette aide, alimentaire ou autres produits (ménagers, hygiène, etc.), il faut obligatoirement être inscrit et justifier de l'insuffisance de ses ressources.

Madame Martine Carvalho (06 22 36 61 04) et/ou Monsieur René Paret (05 56 20 48 21 ou 06 36 76 05 89) sont à votre écoute.


Allée du Bio
Alimentation biologique
 20, Avenue Maucaillou - Saint Sulpice et Cameyrac
Tél/fax : 05 56 30 55 08 Parking
alleedubio@orange.fr

FRUITS/LÉGUMES - COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES
CRÈMERIE - COSMÉTIQUE - FRUITS SECS
PRODUITS D'ENTRETIEN - MAQUILLAGE - SANS GLUTEN
Mais aussi Pain et Volailles

BOUCHERIE - CHARCUTERIE
TRIPERIE AGROBIOLOGIQUE
PETRAONE


 Ouvert du mardi au samedi midi
 8H00 - 12H30 / 16H00 - 19H00
Z.A CANTELOUP - ST SULPICE et CAMEYRAC
Derrière la station Spid Lavage
Tél/Fax : 05 56 30 15 00

**Son objectif :
prévention et bien être**

C'est à Saint-Sulpice-et-Cameyrac, 5 Place Maucaillou que Martine Delaporte, Réflexologue et Conseillère en Equilibre Alimentaire vous invite à découvrir ces bienfaits.

L'Equilibre Alimentaire
«*que l'aliment soit ton premier médicament*», comme le préconisait Hippocrate (père de la médecine moderne).

Depuis quelques décennies, nous constatons une dérive de nos habitudes et comportements alimentaires. Nous avons parfois du mal à faire les bons choix nutritionnels, face à l'abondance de l'industrie agroalimentaire (trop gras, trop sucré, grignotage, avaler un sandwich en 5 minutes ou sauter un repas). Il est capital de se réapproprier quelques notions de base et de rétablir les bons réflexes alimentaires pour toute la famille. La «malbouffe» s'est répandue et a considérablement modifié notre façon de manger ; augmentation des personnes en surpoids (étude Obépi Roche 2009) 20 Millions de Français en surpoids dont 6.5 Millions d'obésité déclarée, Evaluation des risques liés aux pratiques alimentaires d'amaigrissement sans suivi (travail du futur PNNS3).

Il est impératif d'avoir un Equilibre Alimentaire au quotidien pour éviter fatigue physique et intellectuelle. Se nourrir c'est aussi du partage, un plaisir, une activité sociale. Martine Delaporte, vous aide à définir vos objectifs, vous soutient et maintient votre motivation par des contacts réguliers, vous accompagne dans vos étapes pour prendre ou perdre du poids ou pour un équilibre nutritionnel. Que l'on soit adolescent, adulte, sportif ou sénior, un Equilibre Alimentaire et une Activité physique c'est optimiser sa Santé.

L'Auriculothérapie
un accompagnement supplémentaire, une autre forme de Réflexologie, pratiquée sans aiguilles et utilisée principalement pour **un sevrage tabagique** ou pour **l'accompagnement d'un régime amincissant**.

N'oublions pas aussi la Réflexologie Plantaire et la Relaxation Corporelle...
Les séances se font sur rendez-vous au 05 57 84 73 82 ou 06 07 52 57 29 au cabinet ou à domicile.
Ces différentes techniques peuvent accompagner un traitement médical, elles ne peuvent en aucune façon être considérées comme un acte ou un traitement médical.

La Maison de Justice et du Droit (MJD) des Hauts de Garonne

La commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac est partenaire de la MJD de Lormont.
La MJD de Lormont est sous l'autorité du Président du Tribunal de Grande Instance et du Procureur de la République de Bordeaux.

Tous les services sont gratuits et confidentiels (sur rendez-vous) :
Accès au droit (avocats, notaires, huissiers de justice, associations d'aide aux victimes, etc.)
Règlement amiable des litiges (conciliateurs de justice, médiation familiale).
Activité judiciaire pénale, etc.

Appelez le 05 57 77 74 60 :
Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le jeudi de 9h à 17h30.
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

45 Avenue de la Libération
33305 Lormont Cedex
Tél : 05 57 77 74 60
Fax : 05 57 77 74 61
Accès Tramway :
ligne A - Lormont La Gardette Arrêt LES IRIS.

La CPAM de la Gironde propose un nouveau service d'accompagnement pour mieux vivre avec le diabète : SOPHIA

Le service est proposé aux patients atteints de diabète de type 1 ou de type 2, âgés de plus de 18 ans, pris en charge à 100 % (au titre d'une Affection de Longue Durée) par le régime général de l'Assurance maladie.

Les patients diabétiques concernés sont directement contactés par courrier par la CPAM. Il leur suffit de remplir et de renvoyer le bulletin d'inscription qui leur a été adressé à l'aide de l'enveloppe T.
SOPHIA est un service gratuit.

Pour en savoir plus : www.sophia-infoservice.fr ou tél : 0811 709 709 (prix d'un appel local depuis un fixe).



**Octobre, mois de mobilisation
du **Dépistage du Cancer du Sein****

**OPÉRATION
DU ROSE PLEIN LES YEUX**

Pour rappeler à toutes les femmes que le dépistage précoce est la clé pour gagner la bataille contre le premier cancer féminin et sauver ainsi des milliers de vies.

Le dépistage organisé du cancer du sein, dès 50 ans, c'est tous les deux ans... La sculpture de Paul Bracq (rond point de la D242) sera, cette année encore, illuminée en rose.

octobre
ROSE



un projet de club photo

Un projet est en cours pour monter **un club photo** dans la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac.
Pour faire aboutir ce projet, nous avons besoin de connaître les personnes susceptibles d'y participer.

Merci de vous faire connaître rapidement auprès de Rémi Charrière au 06.84.48.24.37 ou par mail à : remi.charriere@live.fr

Naissances		Mariages		Décès	
30 avril	Zoé Muron	11 juin	Stéphanie Landreau et Philippe Eric Commin	23 mai	Michel Marc Girard
03 mai	Coraline Antoine			15 mai	Lucette Ranchoup
06 mai	Valentin Pierre Gilbert Briolais	02 juillet	Stéphanie Marie Chaillou et Cyril Henri Pierre Joseph Bonnamy	01 juin	René Rascalou
07 mai	Lena Jade Maylis Serpin			16 juin	Patrick Jean Larrègle
20 mai	Kylian Didier Olivier Marzinotto			19 juin	Irma Dal Bo
23 mai	Emeric Thierry Christophe Roquebrun--Boivin	09 juillet	Virginie Arnaudet et Alexandre Emmanuel Beaupertuis	25 juin	Georges René Etienne Bertin
20 juin	Armand Marie Jean Géraud de Bonnafos	13 août	Karine Da Silva et Sylvain Ollier	26 juin	Andrée Cazeaux
17 juin	Ethan Musset			23 juillet	André Pierre Gilles Deschamps
03 juin	Anaël Lisa Mathilde Humeau	20 août	Aurélie Maryvonne Géraldine et Nicolas Paul Robert Gélinau	26 juillet	Ginette Marthe Bidard
26 août	Maélie, Maddy, Dolly Degans			31 juillet	Louise Suzanne Greteau
01 sept.	Anaïs, Marie-Isabelle Moréno			05 août	Marie-Louise Solange Phélix
07 sept.	Andy Cassagne			25 août	Jean Bernard Pateur
10 sept.	Zoé, Aude Labarthe			31 août	Thérèse Marie Josephe Jamin
				17 sept.	Lilian Rouzeau

Etat civil

octobre

- 21 Concert de musique au profit du CCAS, église Saint Roch 20h30
- 22 Soirée basque, Salle des fêtes 20h30
- 29 Soirée dansante du Foot, Salle des fêtes 20h30

novembre

- 11 Commémoration du 11 novembre, Messe à 11h15 église Saint Roch
Cérémonie au monument aux Morts à 12h15
- 13 Loto athlétisme, Salle des fêtes 14h30
- 19 Théâtre animé intercommunal «les belles sœurs» de Michel Tremblay
Salle des fêtes, 20h30
- 20 Loto Saint Sulpice Loisirs, Salle des fêtes 14h30
- 27 Loto du CCAS, Salle des fêtes 14h30

décembre

- 2 Loto du Téléthon, Salle des fêtes 20h30
- 3 Marché de Noël pour le Téléthon, galerie marchande de Super U de 9h à 18h
- 4 Loto de l'UNC, Salle des fêtes 15h
- 16 Spectacle de Noël de l'école élémentaire, animé par l'association Hip Percut, Salle des fêtes de 10h à 15h
- 17 Arbre de Noël du Foot, Salle des fêtes 15h
Loto du foot, Salle des fêtes 20h30

janvier

- 15 Repas des aînés, Salle des fêtes 12h

Agenda

Séance du 16 juin 2011 à 20 heures 30

L'an deux mille onze, le dix-sept juin, le conseil municipal de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Claude Pulcrano, maire.

Etaient présents :

M. Pulcrano, maire – Mmes et MM. Seigneur, Grenet, Jaurégui, Taudin, Laurisse, adjoints
Mmes et MM. Jaguenaud, Bonnamy, Gé, Ornon, Robin, Deschamps, Quintal, Reynaert, Courtazelles, Budis, Magri, D'heilly, Lavigne, conseillers municipaux
Absents ayant donné pouvoirs :
M. Poncelet à M. le maire, Mme Da Costa à Mme Jaurégui.
Absents excusés :
Mmes et MM. Lambert, Jolly, Dutoyat, Auzarel, Tournebize, Bauthéac.

Madame Jaurégui a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le maire annonce le départ à la retraite de Madame Prida qui assurait depuis 15 ans la prise des notes en sténo afin de préparer les comptes rendus des séances du conseil municipal.
Monsieur le maire donne lecture d'un courrier qu'il a reçu du groupe solidarité-environnement annonçant l'indisponibilité des 4 élus de l'opposition à l'occasion de la présente réunion.

Procès-verbal

Le compte-rendu de la séance du 28 avril 2011 ayant été adressé aux membres du conseil municipal et aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Désignation d'un nouveau correspondant défense

Monsieur Sprugnoli était notre correspondant défense, nous devons donc le remplacer. Monsieur Lavigne a succédé au poste de conseiller municipal en remplacement de Monsieur Sprugnoli. Il est proposé la candidature de Monsieur Alain Lavigne au poste de correspondant défense.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Communauté de communes : extension des compétences à la culture

Le conseil communautaire de la communauté de communes du secteur de Saint-Loubès a adopté une délibération qui doit être entérinée par tous les conseils municipaux dans un délai de trois mois.
Cette délibération propose d'étendre les compétences de la communauté de communes à la culture définie comme suit : «promotion, développement, coordination des activités et manifestations culturelles intéressant l'ensemble des communes et mettant en exergue le territoire communautaire en termes de

valorisation d'images ou de services rendus à la population». Sont d'intérêt communautaire, la Fête du Livre, le comité de lecture, la fête de la Saint-Vincent et Festi-jeux, les spectacles et manifestations entrant dans le cadre d'un programme annuellement défini par le conseil communautaire. Deux ou trois autres manifestations culturelles ou artistiques pourraient être mises en œuvre directement par la communauté de communes, pour répondre aux aspirations du tout public de la communauté de communes. Ces événements pourront être mobiles d'une année sur l'autre au sein des communes membres et n'excéderont pas six programmations annuelles. Ces spectacles n'entreront pas en concurrence avec les programmations effectuées dans le cadre communal par chaque commune membre.
Actions de sensibilisation et d'éducation artistiques et culturelles, en faveur des élèves des écoles élémentaires et des collégiens du territoire communautaire, dans le cadre de leurs activités périscolaires et extra-scolaires.

En outre, il est envisagé que la Fête du Livre et le comité de lecture se fassent en commun, ce qui donnerait à notre engagement culturel plus de force et d'éclat pour mettre en lumière les valeurs universelles de la lecture, de l'écriture et de la littérature.
Dans tous les cas, l'ensemble de ces manifestations seront décidées par le «conseil communautaire».

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit l'élaboration d'un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).
Elaboré avec les élus représentés au sein de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), le schéma doit prévoir la mise en œuvre du volet intercommunal de la loi. Le SDCI devra être approuvé au plus tard le 31 décembre 2011 après consultation des collectivités concernées, avant que la CDCI se réunisse à nouveau afin d'adopter le projet définitif.
Monsieur le Préfet a présenté les 14 et 29 avril aux Elus de la commission départementale de la coopération intercommunale, le projet de la S.D.C.I. de la Gironde.
Les communes doivent donc émettre un avis sur ces propositions.

La communauté de communes a adopté une délibération que nous pourrions adapter à la situation de notre commune :
Le conseil municipal, entendu les explications de Monsieur le maire, et à l'unanimité, formule les avis suivants sur les questions qui concernent la commune et les Etablissements

FUNERARIUM - POMPES FUNEBRES PRIVEES
CONSTRUCTIONS FUNERAIRES
Tarifs crémation extrêmement compétitifs
E.U.R.L. PFPE
B. QUINTANA
SIEGE SOCIAL
91, rue Edmond Faulat - 33440 AMBARES - Tél. 05 56 77 55 60 - Fax 05 56 38 90 31
AGENCE
81, cours d'Albret - 33000 BORDEAUX - Tél. 05 56 24 35 22

Publics de coopération Intercommunale auxquels elle adhère : Approuve la proposition positive pour la communauté de communes du Secteur de Saint- Loubès qui conserve son autonomie et ses prérogatives jusqu'en 2020. Désapprouve la fusion du SIAEP de la région de Bonnetan avec les autres syndicats de la rive droite (SIEA de Bouliac, Carignan de Bordeaux, Cénac, Latresne...) mais reste favorable à la fusion avec le Syndicat d'Arveyres.

Désapprouve la proposition de fusion en un seul syndicat des 4 syndicats d'Assistance maternelle et aides ménagères : SAMD, SI Gestion Relais Assistance Maternelle, SIVU Multi accueil Haute Garonne, SI gestion Action sociale Hauts de Garonne + Syndicat mixte d'aides ménagères à domicile du canton de Branne. Approuve le schéma départemental sur les évolutions proposées pour le SEMOCTOM (Syndicat de l'Entre-Deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) Ne se prononce pas pour les autres propositions, qui ne concernent pas directement la commune de Saint Sulpice et Cameyrac.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Projet de modification du Plan d'Occupation des Sols en 2012 Notre Plan d'Occupation des Sols prévoit des zones d'urbanisation future (NA) qui ne peuvent être construites qu'après la mise en œuvre d'une modification du Plan.

Une de ces zones est située à proximité immédiate du bourg de Saint Sulpice entre les secteurs Bourg-Sud et La Ruade.

Un plan de cette zone est exposé qui montre qu'il est possible d'aménager des habitations avec des lots en accession à la propriété et des HLM. Elle est située dans le secteur soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Nous pourrions envisager d'entamer une procédure de modification de cette zone courant 2012, afin de la rendre constructible.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Modification du règlement du restaurant scolaire Compte tenu de l'évolution du service et de l'augmentation des effectifs, il paraît souhaitable de revoir le règlement de la restauration scolaire qui pourrait être les suivants aussi bien pour l'école maternelle «Les Ecoreuils» que pour l'école élémentaire le «Cèdre bleu» :

Le service de restauration scolaire est organisé par la mairie de St Sulpice-et-Cameyrac, en vue de servir des repas aux enfants

de l'école maternelle dans son enceinte et de l'école élémentaire au restaurant scolaire. Les modalités sont les suivantes :

1. Horaires et service

Le service de restauration scolaire est ouvert de 12h à 13h30. Les repas sont servis par le personnel communal.

2. Menus

Les menus sont établis par une diététicienne agréée et sont affichés par quinzaine à l'entrée de l'école et consultables sur le site de la mairie. Toute allergie ou régime alimentaire particulier devra être signalée lors de l'inscription et fera l'objet d'un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé) en relation avec la directrice de l'école concernée.

3. Discipline

Les enfants sont tenus à une attitude correcte permettant à chacun de se restaurer dans le calme. Tout enfant ayant un comportement et/ou des agissements incompatibles avec le déroulement paisible et normal du service, sera passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire, voire définitive.

4. Inscription

Le service de restauration scolaire est mis en place depuis plusieurs années sur notre commune afin de répondre au mieux aux besoins des familles. Il apparaît donc primordial d'accueillir les enfants dont les familles sollicitent ce service dans les meilleures conditions. Les inscriptions sont prises auprès du responsable de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) aux jours et heures d'ouvertures des bureaux. Il sera demandé de nous retourner le dossier de renseignements et de réservation avant le jour de la rentrée scolaire de l'année concernée. Un justificatif d'activité professionnelle à joindre au dossier sera donc demandé dès l'inscription. En cas de sureffectif, la priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent. L'inscription de l'enfant prendra effet à réception du dossier dûment complété.

5. Tarifs

Les tarifs sont fixés tous les ans par délibération du conseil municipal avant la rentrée de septembre. Deux tarifs sont en vigueur : un tarif pour les inscriptions annuelles ou mensuelles et un tarif pour les réservations au repas. Il est rappelé qu'une facturation demi-tarif est appliquée pour le 3ème enfant. Les parents touchant le R.S.A. bénéficieront de la gratuité du repas pour l'enfant.

Tout repas réservé ne fera l'objet d'aucune régularisation sauf sur présentation de justificatif ou en cas d'absence de l'enseignant.

6. Paiement

La mairie effectuera la facturation tous les mois en fonction des présences. Celle-ci sera transmise aux familles par la Trésorerie de St Loubès.

7. Acceptation et règlement

Les conditions du présent règlement sont réputées connues et acceptées par les familles lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) au service de restauration scolaire par le retour du coupon-réponse signé et daté.

8. Validité

Ce règlement établi en juin 2011 annule et remplace tout autre règlement et entre en vigueur à compter du lundi 5 septembre 2011.

La commune se réserve le droit de toutes modifications dudit règlement.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Tarifs des services municipaux : restauration, contrat local d'aide à la scolarité, école multisports du soir

Restauration scolaire : à dater du 5 septembre 2011, le prix du repas pourrait être de 3,50 € pour une inscription ponctuelle et de 2,10 € pour les enfants inscrits. La facturation sera mensuelle.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Contrat local d'aide à la scolarité : A partir de la prochaine rentrée scolaire, nous proposons de mettre en place un accompagnement à la scolarité avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de la Gironde. Ce dispositif se déroulera sur les 4 jours d'école de 17h à 18h15.

L'accompagnement se fera en trois temps : un temps d'accueil et de goûter, un temps d'aide aux devoirs et un temps de rencontres et découvertes culturelles. Les enfants seront encadrés par des bénévoles et une animatrice. La Caisse d'Allocations Familiales participe à 30 % des dépenses de la commune, le Conseil Général de la Gironde peut verser une subvention allant jusqu'à 2 000 €.

La participation qui pourrait être demandée aux familles serait de 105 € par an, soit 35 € par trimestre, incluant les goûters.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Ecole multisports du soir :

Les enfants pourraient fréquenter l'école multisports du soir, soit le lundi, le mardi ou le vendredi. Le tarif global pourrait être de 80 € pour l'année (50 € comme pour les mercredis + 30 € pour les goûters).

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Conventions
Mise à disposition d'informations géographiques à la société TOM TOM
Prélèvement des factures des services communaux
Convention avec l'association Galipette

Mise à disposition d'informations géographiques à la société TOM-TOM
La société néerlandaise Tom Tom Data souhaite conclure une convention avec la commune afin d'obtenir des données géographiques nécessaires à la mise à jour de sa base de données, par exemple interdiction de circulation des poids-lourds de 7,5 tonnes route de la Barade ainsi que le centre bourg de la commune. Il sera répertorié les lieux de culte, le parking de l'église ainsi que la limitation de vitesse en agglomération, les voies à sens unique, etc.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Prélèvement des factures des services communaux
Le règlement des factures des services communaux, restauration scolaire, centre de loisirs, accueil périscolaire, etc., pourrait faire l'objet de prélèvement automatique. Il convient de signer une convention avec le Trésor Public.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Convention entre la commune et l'association «Galipette»
Une commune qui attribue une subvention à un organisme de droit privé, lorsque cette subvention dépasse 23 000 €, doit conclure une convention définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée. Nous sommes donc concernés puisque le total des subventions votées par notre commune en 2011 pour la halte-garderie, le Relais d'Assistants Maternelles., et le lieu d'accueil s'élève à 69 726 €. Monsieur le maire signale que l'association «Galipette» est bien gérée.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour la signature de cette convention.

Création d'un poste au tableau des effectifs

La Commission Administrative Paritaire a accepté notre demande de permettre l'avancement au grade d'adjoint

technique principal de 2ème classe d'un agent des services techniques.
Le tableau des effectifs prévoit 5 agents techniques principaux de 2ème classe, qui sont actuellement pourvus, et nous devons créer un poste supplémentaire pour pouvoir nommer l'agent concerné.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité, pour la création de cet emploi.

Taux de promotion des agents
L'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 a attribué aux conseils municipaux le droit de fixer les taux de promotion applicables aux fonctionnaires pouvant bénéficier d'avancement de grade.
Le nombre maximum de fonctionnaires appartenant à l'un des cadres d'emplois ou corps régis par la loi du 26 janvier 1984, pouvant être promus à l'un des grades d'avancement de ce cadre d'emplois est déterminé par application d'un taux de promotion à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement de grade.
Nous pouvons donc déterminer le pourcentage de fonctionnaires qui pourront bénéficier d'avancement dans les années futures.

Il est proposé d'adopter un taux de promotion égal à 100 % à appliquer à l'effectif des agents promouvables quel que soit le cadre d'emploi.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Demandes de subventions au Conseil Général : Equipement de la salle informatique, local V.T.T.
Equipement de la salle informatique
Il est maintenant indispensable d'équiper une salle de l'école élémentaire de matériel informatique qui servira à l'initiation des enfants. Le local est prêt, il reste à faire l'acquisition d'un ensemble de 15 ordinateurs, écrans, et licences de logiciels.
Le devis d'achat s'élève à 6 632,00 € hors taxes.
C'est une nouvelle dépense lourde pour le budget de la commune, et nous devons rechercher des aides, notamment auprès du Conseil Général de la Gironde.

Le plan de financement pourrait donc être le suivant :

Dépenses	
HT	6 632, 00 €
TVA	1 299,87 €
TTC	7 931,87 €
Recettes	
Subvention du Conseil Général de la Gironde 35 % du montant HT	2 321,00 €
FCTVA (15,482 % du montant TTC)	1 228,01 €
Autofinancement	4 382,86 €

Il est proposé de confirmer la décision de procéder à cet investissement, et de demander une subvention à monsieur le Président du Conseil général de la Gironde et d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Local V.T.T.

L'inscription au plan départemental des espaces, cycles et itinéraires sport de nature de la Gironde, de l'itinéraire du VTT Trial « la Laurence » a été approuvé : un aménagement spécifique prévoyant la construction d'un local d'accueil et de commodités diverses pour le gestionnaire du parcours sera situé à l'entrée de notre parc des sports. La construction de ce local d'aire d'entrée-sortie principale incombera à notre commune.

Le coût s'élève à 48 381.27 € H.T.

C'est une nouvelle dépense lourde pour le budget de la commune, et nous devons rechercher des aides, notamment auprès du Conseil Général de la Gironde.

Le plan de financement pourrait donc être le suivant :

Dépenses	
HT	48 381,27 €
TVA	9 482,73 €
TTC	57 864,00 €
Recettes	
Subvention du conseil Général de la Gironde 35 % du montant HT	16 933,44 €
FCTVA (15,482 % du montant TTC)	8 958,50 €
Autofinancement	31 972,06 €
Total des recettes	57 864,00 €

Il est proposé de confirmer la décision de procéder à cet investissement, et de demander une subvention à monsieur le Président du Conseil général de la Gironde et enfin d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

Ce local sera géré par l'association Free Rider Club V.T.T. ainsi que le circuit.
D'autre part, le Conseil Général de la Gironde demande de se diriger vers des solutions écologiques. C'est pourquoi nous projetons de construire un chalet en bois au stade.

Monsieur Seigneur indique que cette section sportive fonctionne bien car il y a beaucoup de jeunes. Ce local servira à stocker du matériel.

Approbation du circuit V.T.T. :

Considérant que dans le cadre des actions menées en faveur des sports de nature, le Conseil Général de la Gironde a réalisé ce plan, considérant que ledit plan propose des itinéraires traversant le territoire de la commune,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré accepte l'inscription, au plan départemental des espaces, sites et itinéraires sport de nature de la Gironde de l'itinéraire, autorise le club FRC VTT de Saint-Sulpice-et-Cameyrac à prendre gestion de l'itinéraire, à proposer les conventions de prêt à usage avec les propriétés privées sollicitées et à aménager le parcours tel qu'il aura été entendu entre les parties concernées, s'engage à attribuer dans le cadre du fonctionnement général de l'itinéraire une subvention de fonctionnement au club FRC de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, s'engage à ne pas aliéner la totalité ou partie des itinéraires concernés (en cas d'impérieuse nécessité, le conseil municipal et le gestionnaire proposeront un itinéraire de substitution rétablissant la continuité du sentier, s'engage également à proposer un itinéraire de substitution en cas de modification suite à des opérations foncières ou de remembrement, s'engage à lui conserver son caractère public et ouvert aux sections concernées, à contribuer à l'entretien général du parcours en s'appuyant sur l'expertise technique du gestionnaire, s'engage en cas de passage inévitable sur une propriété privée à passer une convention entre le gestionnaire mandaté, la commune et le propriétaire, s'engage à afficher le règlement d'usage sur le panneau R.I.S. qui aura été institué eu égard aux concertations locales, interdit l'usage des véhicules motorisés (4x4, quads, motos, tout terrain...) sauf pour le club FRC VTT de Saint-Sulpice-et-Cameyrac, et autres que ceux utilisés pour le besoin des exploitations forestières, viticoles ou agricoles.

Accord du conseil municipal, à l'unanimité.

Extension de l'école : autorisation de signer des marchés négociés et les marchés avec les entreprises retenues par la commission d'Appels d'Offres

L'appel d'offres ouvert publié au BOAMP, préalable à l'extension de l'école comportait 14 lots. Malheureusement, trois n'ont pas fait l'objet de propositions.
Nous devons donc rechercher des entreprises et signer des marchés négociés pour ces lots.

Nous pourrions signer très prochainement les marchés avec les 11 entreprises déjà retenues par la commission d'Appel d'Offres. Il est proposé d'autoriser le maire à rechercher des entreprises pour les lots infructueux, et de signer les marchés à intervenir avec ces entreprises, et de renouveler l'autorisation de signer et notifier les marchés des 11 autres lots.

Questions diverses :

Caserne des pompiers
Monsieur le maire indique que le S.D.I.S a envoyé une esquisse du projet de caserne de pompiers qui sera située au lieu-dit «Arpeillant».
Monsieur Jaguenaud indique que c'est une zone qui pourrait être transformée en Z.A.C. (zone d'aménagement concerté). Nous demanderons à la communauté de communes de prendre en charge la voirie et les réseaux.

Monsieur le maire annonce les prochaines manifestations : **vendredi 17 juin 2011 marché gourmand 18h/22h30 au stade** : ce marché est organisé pour la première fois par la section football.

vendredi 17 juin 2011 18h kermesse à l'école maternelle ; vendredi 24 juin 2011 kermesse à l'école élémentaire :

D'autre part, monsieur Pulcrano indique que nous avons négocié la prime du contrat multirisques de la commune de Saint-Sulpice-et-Cameyrac qui est en diminution.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Prochain numéro le 18 janvier 2012

Dépôt des articles avant le 5 décembre 2011

par mail à mairiesaintsulpiceetcameyrac@wanadoo.fr ou ghislaine.jauregui@gmail.com sous format .doc et photos en jpg haute definition.

Merci de respecter cette date, sinon vos articles ne seront pas diffusés, merci de votre compréhension.

L'argent ne fait pas le bonheur. C'est même à se demander pourquoi les riches y tiennent tant.
Georges Feydeau

Les vacances viennent de s'achever... et quelles vacances !



Patrick AUZAREL



Isabelle BAUTHÉAC



Michel DUTOYAT



Josiane TOURNEBIZE

Elles ont plutôt agi comme un révélateur des conséquences de quatre années de gestion gouvernementale calamiteuse :

- Chiffres du chômage catastrophiques ;
- Marchés financiers dans le rouge ;
- Rentrée des classes difficile ;
- Déficit des comptes publics abyssal ;

Le tout sur fond de crise européenne... Grèce, Italie, Espagne, Portugal.... A quand notre tour ?

La situation de notre pays est très mauvaise, et la dette publique s'est envolée en quatre ans... Pour quel résultat ? Le locataire de l'Elysée vient de trouver la solution à tous nos maux : il faut inscrire la «règle d'or» dans la Constitution... Belle fumisterie quelques mois avant l'élection présidentielle. En plus des textes existent déjà : le traité de Maastricht fixe un certain nombre de règles : le déficit budgétaire doit être inférieur à 3% du PIB, l'endettement public doit être inférieur à 60% du PIB. Est ce que l'écriture a changé quelque chose ? Rien... Force est de constater que le désendettement et la croissance ne se décrètent pas.

16000 postes dans l'Education nationale ont été supprimés et on voit aujourd'hui la limite de la gestion uniquement comptable des ressources... Une Municipalité a même créé un poste d'instituteur sur ses deniers pour maintenir une classe dans son village. A Saint Sulpice et Cameyrac, grâce au soutien financier du Conseil Général, et de son Président, 4 classes supplémentaires au primaire sont en cours de construction. Aurons-nous à la rentrée prochaine les postes d'enseignants pour ces classes ?

L'UMP reprenant les thèses de l'extrême droite sur l'insécurité aux dernières présidentielles a provoqué une augmentation de celle-ci en supprimant de nombreux postes de policiers, il n'y a pas de fatalité. Sur notre commune une seule équipe de 2 gendarmes patrouille la nuit sur un gros périmètre géographique. Nous nous interrogeons d'ailleurs sur la finalité des initiatives « voisins vigilants »... Est-ce que les citoyens doivent remplacer la force publique, et peut-être un jour dérapier pour créer des milices ?

Nous ne parlerons pas des impôts, chacun a compris que comme le disait Coluche «moins tu peux payer, plus tu payes»... Les économistes reconnaissent, sans le dire trop fort, que la fiscalité de notre pays est l'une des plus injuste d'Europe, ce sont les classes moyennes qui sont les plus ponctionnées par les impôts alors que les plus riches voient disparaître l'ISF et cachent leurs revenus dans les paradis fiscaux.

Alors ne laissons plus les clés de notre pays à ces filous au service des plus aisés. Les slogans «ensemble tout devient possible» et «travailler plus pour gagner plus» ont fait pschitt depuis bien longtemps !

L'espoir existe dès 2012 nous avons le pouvoir de changer en allant voter...socialiste.

Changeons pour une France moderne, solidaire et juste !

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter
Groupe Solidarité - Environnement :
Patrick AUZAREL, Isabelle BAUTHÉAC, Michel DUTOYAT, Josiane TOURNEBIZE
Courrier : 21, avenue de l'Hôtel de Ville – 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
e-mail : solidarite.environ@free.fr



POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salon d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24 - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

TOUT LE FUNÉRAIRE...
...SITUÉ À COTÉ DU CREMATORIUM

2, route de la Loubère 33450 MONTUSSAN

RN 89 - sortie n°3

05 56 72 92 89



MENUISERIE ESCALIERS CHARPENTE

Nouveau depuis Juillet 2009
SCIERIE

Sciage à façons pour entreprises et particuliers

J.M TROUNDAY & FILS

Z.A de la Landotte 33450 IZON

☎ 05.56.30.83.31 ☎ 06.08.32.22.23

j-marc.trounday@wanadoo.fr

Envie de sérénité ?



HI-VISION **LONGLIFE**

L'antireflet qui résiste à tout
même au temps

TESTÉ ET PROUVÉ**

**GARANTIE
3 ANS***

HOYA

hoya.fr

Centre Commercial
SUPER U St Sulpice et Cameyrac

05 56 30 21 43

B&COpticiens

St Sulpice & Cameyrac

Des Professionnels au Service de votre Vision

www.bcopticiens.com